



ECOLE DE SKI INTERNATIONALE

Dossier de Presse Automne 2009

Qu'est-ce que l'Ecole de Ski Internationale ? Quel est son but ?

Le Syndicat International des Moniteurs de Ski (SIMS) est un regroupement de professionnels du ski regroupés sous une seule et même bannière « ESI » (Ecole de Ski Internationale) dans le but d'offrir à ses clients un mode d'enseignement du ski et du snowboard de qualité face à la concurrence. A l'échelle internationale, l'ESI est également implantée en Suisse et en Italie.

Précisément quels sont les atouts de l'ESI ?

Depuis sa création en 1976, l'ESI a toujours privilégié une autre façon de dispenser des cours de ski. En s'appuyant sur des structures légères, des groupes d'élèves réduits, l'ESI s'est d'emblée inscrite dans un créneau encore inexploité : la convivialité fondée en grande partie sur sa volonté de privilégier l'aspect humain. Dans chacune de ses structures affiliées, l'écoute du client, la faculté à lui apporter technicité et plaisir figurent au cœur de ses préoccupations. Loin des grandes écoles de ski déshumanisées, place à la personnalisation des prestations adaptées à chacun des sites. En luttant contre une uniformisation et une standardisation des prestations dispensées, l'ESI se démarque en tablant sur un accueil individualisé et une offre de gammes de produits différents.

Pourquoi retrouve-t-on plusieurs marques sous une même enseigne ?

En premier lieu parce qu'il s'agit-là des préceptes et autres fondements formulés par le SIMS lors de sa création.

Ensuite, pour montrer sa différence vis-à-vis de la concurrence et faire entendre sa diversité.

L'ESI autorise chaque structure à développer sa propre image tout en soulignant son appartenance à une marque commune.

Que représente l'ESI en chiffres et en dates ?

Le syndicat a été créé en 1976 sous le patronyme de Fédération Française des Enseignants du Ski (FFES), également connu sous l'appellation « Ski Ecole International » puis « Ecole de ski Internationale ». En décembre 2001, de « Fédération Française des Enseignants du Ski », il est devenu « Syndicat International des Moniteurs de Ski ».

Aujourd'hui le SIMS regroupe 2000 moniteurs de ski répartis dans 99 écoles de ski.



Comment adhérer au Syndicat International des Moniteurs de Ski ?

Il convient d'être moniteur de ski diplômé, ou stagiaire inscrit en école de ski. Le syndicat fédère par ailleurs des moniteurs de ski diplômés qui désirent travailler en dehors de toute structure.

Pourquoi avoir créé un syndicat ?

La création du SIMS se fonde sur:

- Son refus du système de fonctionnement interne pratiqué à l'origine dans d'autres structures qui appliquent des retenues sur honoraires importantes aux moniteurs, ou d'une répartition hiérarchique du travail entre les moniteurs d'une même école.

- Le principe de faire en sorte que la situation de monopole sur certains sites dont jouit son principal concurrent cesse, et ne mène plus à une position dominante abusive qui ne repose sur aucun fondement ni aucune légitimité.

Le Syndicat International des Moniteurs de Ski a mené des actions démontrant la position privilégiée et le favoritisme dont fait l'objet son concurrent principal au sein même des stations de ski françaises.

- Le but que tout professionnel garde le choix de sa structure pour exercer sa profession et suivre sa formation en écoles de ski. Il est essentiel que la clientèle puisse choisir l'école de ski la plus adaptée pour ses vacances.

Quel en est l'objet ?

Le SIMS est un syndicat professionnel corporatif régi par la loi de 1884. Concrètement, notre syndicat a pour vocation de rassembler des Moniteurs de ski et de les fédérer. Il contribue à défendre une profession difficile de part son caractère saisonnier et son statut d'indépendant. Il propose et met à disposition divers moyens de communication et matériels.

Ainsi, le syndicat constitue une force de représentativité et de proposition auprès des administrations. Il désire, par l'intermédiaire de ses écoles, participer à la vie locale des stations et aider celles-ci à se développer.

Quelles sont les valeurs mises en avant par l'Ecole de Ski Internationale ?

En premier lieu, il convient de souligner le professionnalisme de ses moniteurs, dont l'expertise ne se cantonne pas uniquement au monde de « la glisse », puisqu'ils disposent notamment d'une solide expérience linguistique (anglais, espagnol...). Dans le même ordre d'idée, des effectifs réduits dans les groupes garantissent un enseignement de meilleure qualité ainsi que des rapports plus chaleureux entre moniteurs et élèves.



Selon les époques et les sites choisis, l'offre varie. Ainsi, chacune des 99 écoles de ski adapte ses prestations, ses horaires, ses animations répondant de la sorte à un marché en perpétuelle évolution.

L'ESI a-t-elle vocation à communiquer ? Par choix ou par nécessité ?

Quelles sont ses cibles ?

Hormis le fait que l'ESI est sur un secteur concurrentiel marqué elle éprouve aujourd'hui le besoin d'opérer une mutation. De fait, sa dénomination peut laisser supposer un caractère international exclusif, ce qui n'est pas le cas. Implantée en France en Suisse et en Italie, l'ESI n'en est pas moins composée de moniteurs de ski Français.

Chacune des écoles de ski est solidement implantée dans sa station. www.ecoledeski.fr est le site qui regroupe les écoles. C'est cette communication, forcément disparate en raison de la diversité de ses écoles affiliées qui nécessite la mise en œuvre de plans de communication d'envergure.

Quelle est votre politique de développement ? Quelle stratégie prônez-vous pour les cinq prochaines années ?

Notre ambition est d'ouvrir des bureaux partout où cela est possible. Nous souhaitons également faciliter le recrutement de moniteurs pour nos écoles.

De même, nous développons actuellement le centre de formation des ESI qui a pour missions la préparation aux examens, le recyclage des moniteurs, la formation des directeurs et les qualifications Handiski.

L'objectif est de donner davantage de cohérence et de professionnalisme à nos équipes.

Enfin, notre démarche auprès du Ministère des Sports est de participer aux travaux concernant notre profession, et d'être présents au même titre que nos concurrents dans les commissions réglementant le métier.

Une semaine avec l'ESI coûte-t-elle moins cher qu'avec son principal concurrent national ?

Non, les prix sont sensiblement similaires sur l'ensemble des sites. Encore une fois, cette question admet plusieurs réponses.

Certaines formules peuvent s'avérer plus onéreuses pour la simple et bonne raison que certaines écoles proposent des contenus de prestations plus qualitatifs.



Pourquoi l'ESI ne compte-t-elle pas plus d'adhérents ? Pourquoi n'est-elle pas présente dans plus de stations ?

Le nombre d'écoles et le développement plus ou moins dynamique de chacune d'elle conditionnent le nombre d'adhérents. La création d'ESI supplémentaires doit venir de l'initiative de moniteurs locaux. Il est très difficile de créer une ESI sur un site sans connaître ou maîtriser l'organisation de la station, son type de marché, et les administrations locales qui devront répondre aux demandes d'autorisation pour toute implantation (locaux, lieu de rassemblement, jardin d'enfants, participation aux différents commissions, ...etc...).

Certains moniteurs, n'osent pas se lancer dans la création d'une école de ski, car le challenge est difficile. Les mentalités évoluent, les jeunes moniteurs diplômés voient la profession différemment aujourd'hui. De plus, bon nombre de responsables de stations de sports d'hiver et d'élus de montagne souhaitent, dans l'intérêt de leur clientèle, l'installation de la concurrence.